

# Une définition

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 51

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183439>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les pleins pouvoirs nécessaires en de telles circonstances.

La commission sanitaire, chargée de l'exécution des mesures ordonnées, trouva Lausanne dans un état fort peu convenable au point de vue de la salubrité publique.

Le Rotillon était garni de tas de fumier, l'Halle de Saint-Laurent présentait sous ce rapport tout l'aspect d'un village ; les ménages qui faisaient boucherie saignaient le porc, sans l'assommer, devant la maison, et favorisaient ainsi les voisins d'une musique insupportable. Le pavé demeurait maculé de sang pendant plusieurs semaines. — Le fléau nous épargna.

A l'époque dont nous parlons brillait l'école latine d'Avenches, tenue par M. Dombald, située au bout de la ville, dans le bâtiment de l'hôpital. C'était un temps de mœurs primitives. Le Grand-Veneau, garni de peupliers, à droite et à gauche, menait au marais, alors pacage communal, où d'énormes troupeaux de bœufs, de vaches et de chevaux paissaient toute l'année, au grand contentement des élèves qui, choisissant des montures, faisaient des courses échevelées.

Le confiseur de Payerne venait approvisionner Avenches les jours de foire. Avenches progressait. Le docteur Snell, qui avait un institut d'aliénés, à droite en arrivant depuis Lausanne, établit une fontaine monumentale, ayant des dauphins qui lançaient de l'eau. Ce fut un prodige. Deux ans auparavant, Avenches s'était donné un Casino.

Un Monsieur S..., pensionnaire au Château, à force de lire Cicéron, Tite-Live et autres classiques, avait fini pas se croire Romain de l'ancien temps. Il haranguait en latin le peuple d'Avenches, parlait au nom du Sénat et du peuple romain. Cette figure, à côté des ruines de l'amphithéâtre, du Rafour, de la Cigognière, avait quelque chose d'étrange, presque de sinistre.

Les jours de revue étaient des jours terribles. Une année elles avaient lieu à Avenches et l'autre à Payerne ; on réunissait les deux contingents. Or ceux d'Avenches appelaient les Payernois, *cayons rodzes* ; ceux-ci répondaient en appelant ceux d'Avenches *cayons Tatsolards* ; il y eut des rixes, même des batailles avec coups de feu, le fusil chargé de papier mâché au lieu de balle.

La discipline de l'école latine était sévère. Le matin, à cinq heures, en hiver ; à quatre heures, en été, le papa Dombald, sur ses deux béquilles, venait nous réveiller. A sept heures, on nous donnait demi-heure pour nous laver, cirer nos souliers, brosser nos habits et déjeuner ; après cela on rentrait en classe jusqu'à midi. Liberté de midi à une heure pour dîner, de là on reprenait les études jusqu'à quatre heures. Demi-heure pour goûter, puis, en été, galopade dans les marais, tandis qu'en hiver nous rentrions en classe jusqu'à huit heures. Avant de souper, nous avions le culte domestique. A part cela nous allions à l'église deux fois par semaine et trois fois le dimanche. Il paraît que ce régime était

bon, car il reste de notre cohorte un directeur de chemin de fer (Laurent), un inspecteur forestier (Perey), un ancien conseiller d'Etat (Roulet), un syndic (Michot), un député au Grand Conseil (Revelly), un marchand de vin en gros (Cornaz, à la Razude), un professeur (Pache), tandis que de la volée de 1827, en 3<sup>me</sup> au collège de Lausanne, il ne reste qu'un médecin (Demontet), un employé de banque (Berdez), un instituteur (Bertholet), un syndic (Bolomey.)

Le moment de la dissémination était venu. En 1835, en novembre, se fonda la colonie vaudoise d'étudiants à Munich, Adolphe Lèbre et son frère Eugène, Zimmer, Edouard Secretan, Charles Secretan, Alfred Van Muyden, Pradez, Michot, Mellet, Bécherat. Nous avions pour collègues toute une société de Fribourgeois, de Valaisans. Ne sachant ni boire de la bière, ni faire de Fücksœnig, ne sachant, en un mot imiter les Allemands, nous formâmes une cohorte respectée. J. Z.



#### Une définition.

Monsieur le rédacteur,

Appelé un jour à donner des soins à une personne âgée et malade, dans un de nos villages de la montagne, je fus involontairement la cause du dialogue suivant, qui peut avoir quelque intérêt pour votre journal.

Dans une chambre sombre, autour du lit d'une grand' mère souffrante, étaient rangées, selon l'usage, quatre ou cinq femmes, parentes ou voisines, s'efforçant à l'envi d'adoucir, par des paroles affectueuses et tendres, la situation de la pauvre mourante.

Ma visite terminée, je me disposais à la retraite, lorsque, de l'un des coins obscurs de la chambre, une voix assez forte se fit entendre. C'était celle d'un bon gros homme, âgé d'environ quarante ans, fils de la vieille malade, lequel allait tous les jours fabriquer du charbon dans les forêts qui dominent la vallée.

Ce jour-là, il avait tout quitté pour assister aux derniers moments de sa mère.

— *Dite-voï, M. le doteu, s'écria-t-il, avec cet accent particulier à nos villageois, qu'est-ce que c'est que ces Berbiches ?*

— *Ces Berbiches !* lui dis-je, je ne sais de qui vous voulez parler.

— *Vous savez bien,* reprit-il, *ces gens qui ne viennent pas avec nous à l'église.*

— *Ah ! vous voulez dire, sans doute, ces Darbystes ?*

— *Peut-être bien, je croyais que c'était des Berbiches.*

— *Mais pourquoi, mon ami, me faites-vous cette question ?*

— *Holà ! c'est que, voilà, j'ai dans l'idée que j'en ai vu deux la semaine passée. On était allé avec Jérémie, notre voisin, pour faire du charbon sur la montagne. C'était un samedi soir, il avait fait tout*

le jour une pluie de la metsance. Je dis alors à mon compagnon : Vois-tu, Jérémie, avec ce temps nous resterons à la Cabole, nous n'irons pas au sermon, nous lirons un chapitre. — Bien, si tu veux, David.

Vers huit heures, du matin, le dimanche, comme on faisait le café, on frappa à la porte. Entrez, que que je fis... C'était deux jeunes Messieurs, on aurait dit des ministres. L'un avait une grande redingote et une cravate blanche ; il portait un paquet sous le bras.

Bonjour, mes amis, qu'il nous dit : Peut-on s'abriter un moment sous votre toit... Holà ! pourquoi pas ? à votre service... On les fit asseoir vers le feu, puis on leur dit : Si vous voulez du pain et du fromage, en voilà ! Merci, merci, mes amis, nous voulons, au contraire, vous offrir une nourriture spirituelle, qui vous fera du bien. C'est aujourd'hui dimanche, vous n'avez pu aller entendre la prédication, voici des petits livres que vous lirez pour vous édifier et vous instruire, acceptez-les en souvenir de notre passage, et en même temps, ayant défait le paquet qu'ils portaient sous le bras, ils nous offrirent plusieurs petites brochures.

Oh ! bien obligé, Monsieur, que je lui fis... nous ne lisons pas ces petits livres, nous autres... remportez-les seulement, nous aimons mieux lire la Bible...

Vous avez tort, mes amis, acceptez-les, ils sont très bons, lisez-les... Non, non, vous dis-je, la Bible est encore meilleure, remportez-les toujours, nous ne les voulons pas. Quand ils virent que nous persistions à refuser, ils se levèrent brusquement pour partir. — Eh bien, mes amis, bonjour, dirent-ils, au revoir !

Oh ! quand même on se reverrait jamais, ça ne ferait rien. — Il faudra pourtant bien que nous nous revoyions un jour ; *c'est nous qui vous jugerons.*

« Oh ! ma fai, se l'est dissé, d'Jeremi, milion »  
» *d'au diébou, l'ai y a ben d'au mô !*

— Eh bien ! David, m'écriai-je à mon tour, vous avez compris ce que c'est que ces *Berbiches* !

Au reste, vous pouvez assister à leurs assemblée, au village. Ne l'avez-vous jamais fait ?

— Pardon excuse, Mosieu le doteur, j'ai été un dimanche chez la vieille régente, qui a fini, vous savez, par *s'en mettre*, et j'ai assisté à la séance.

— Eh bien ! qu'avez-vous entendu ?

— Holà ! c'est à peu près comme chez nous à l'église : on *lit*, on *chante*, on *prie* ; alors, au lieu du ministre qui prêche, ils parlent chacun à son tour, s'ils veulent. Et quand ils ont tout dit, on *relit*, on *rechante*, on *reprise*, et puis tout est dit. La seule différence avec nous, c'est qu'avant de se séparer, ils *s'embrassent*...

— *Kaise-té David, n'est pas veré, s'écria une voix aigre, partie de la ruelle du lit de la malade.*

— M'inlévai se n'est pas la vereta, Susette, te pau in être assuraye, oncor que l'ai avai lo vilio *Radouillon* et la villie *Mermilone* que se tschaffavant tant que poivant, qu'on arai pardié de que ballivont de la sau ai vatse.

— Eh bien ! David, lui répliquai-je : Vous savez à présent ce que c'est que ces *Berbiches* ! Dr \*\*\*

On nous communique les lignes suivantes :

Par le temps qu'il fait, rien de plus agréable que de faire des projets de voyage ou de récapituler auprès d'un bon feu les épisodes d'un voyage fait autrefois, surtout pendant le beau temps de la jeunesse. Le souvenir de courses semblables m'a fait faire des projets, non pas pour moi, mais pour les élèves de nos collèges et de nos écoles industrielles. Ce qui a donné cette direction à mes pensées, c'est le récit que m'a fait un ami du canton de Berne, et j'espère que mes lecteurs ne m'en voudront pas si j'ose leur proposer, comme exemple à suivre, ce qui se fait à Berne.

Dans notre Suisse romande, on fait aussi des courses scolaires, seulement elles ne durent presque jamais plus d'un jour. Les Bernois vont bien plus loin. Avec les huit classes de leur Ecole cantonale, ils forment quatre sections : la 1<sup>re</sup>, composée des élèves les plus jeunes, fait une course d'un jour ; la 2<sup>e</sup> reste deux jours en route ; la 3<sup>e</sup> fait un voyage d'une semaine, et la 4<sup>e</sup> en fait un de 15 jours ou même davantage. Ainsi, en 1874, la 4<sup>e</sup> section, composée d'une douzaine de jeunes garçons et accompagnée de deux maîtres, a fait un voyage en Italie ; elle a parcouru les vallées de la Reuss et de la Mouotta, traversé le Prigel, l'Engadine, le Buffalora, visité Méran, Venise, Padoue, Vicence, Vérone, Milan, Come, et elle est revenue à Berne par le Saint-Gothard et le Susten.

Un voyage de plus de quatre semaines, fait essentiellement à pied et... aux frais de l'Etat.

Qui pourrait dire toutes les jouissances que ces jeunes gens ont eues, tous les souvenirs qui leur resteront, tous les avantages qu'ils tirent de tels voyages, soit pour la géographie, les sciences naturelles et les connaissances industrielles, soit pour leur culture générale ! Qui oserait prétendre que l'argent de l'Etat est mal placé ? — Ajoutons encore que, dans cette école, on ne donne pas de prix ; le droit de prendre part aux voyages est la récompense des élèves qui travaillent et se conduisent bien. — Pédagogiquement parlant, disait mon ami bernois, les prix n'offrent que des inconvénients et tous les maîtres se félicitent de ce qu'on n'en donne plus.

Est-ce que le canton de Vaud n'aurait pas les moyens de faire quelque chose de semblable ?

A. R.

#### Le chocolat instructif.

Au nombre des petites surprises industrielles que l'approche du 1<sup>er</sup> janvier met au jour, nous ne pouvons nous empêcher de mentionner, à titre de curiosité, une charmante boîte, coquettement décorée de sujets suisses, qui vient de nous tomber sous la main, et qui est garnie d'une collection de mignons cartonnages renfermant des tablettes de chocolat vanillé. Chacun de ces jolis cartonnages porte l'écusson de l'un des 22 cantons, colorié et d'un tra-